

érasm^e mag

Le magazine de l'EPS Érasme

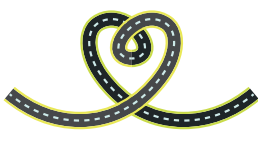
Décembre 2017

N° 52

Coordination



Parcours



Innovation



ERASME 2022 :

Cap vers un nouveau projet stratégique !

Brèves

P. 3

L'actualité de l'EPS Érasme

Stratégie

P. 6

Cap vers Erasme 2022 !

Dossier

P. 9

GHT Psy Sud Paris

Mouvements

P. 12

Bienvenue à Mme Walczak et M. Tshimbombo

Côté Qualité

P. 14

EPP Isolement & Contention Erasme certifié "A"



P. 3

Brèves

- Fête de la musique
- Tournoi de tennis de table
- Expo Mur Végétal
- Les concerts Tournesol
- Journée des nouveaux arrivants
- Expo travaux cafet : Atelier des musées
- Cinérasme
- Résidence Artiste
- Journée de prévention 2 roues
- Reg'Art : Bottero et Niki de Saint Phalle

P. 6

Stratégie

- Erasme 2022
- Interview de M. Jancourt

P. 9

Dossier

- Actus GHT
- Zoom Fonction achats GHT
- CMG : interview

P. 12

Mouvements

- Arrivée de Mme Walczak
- Arrivée de Mr Tshimbombo

P. 14

Côté Qualité

- EPP Isolement & Contention
- Certification

P. 16

Événements

- L'Atelier de Jean Wier
- Retour sur le Festival du Film

P. 18

Rencontres

- Erasme

! ERRATUM : Dans notre numéro du mois de juin 2017, en page 6, la mention du pôle d'affectation de Mme Myriam SAINT-MARIE, assistante de pôle, a été malencontreusement omise. Mme SAINT-MARIE a rejoint en mars 2017 le pôle 6 de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent d'Erasme. Nous remercions Mme le Dr Jacqueline AUGENDRE de nous avoir informés de cet oubli.

EDITORIAL

Les feuilles d'automne indiquent le chemin parcouru et laissent entrevoir une pause dans les activités des uns et des autres, même si la souffrance n'a pas de bornes, ignorant les rythmes, les nécessités et les usages.

Tout au long de cette année encore une fois riche en rencontres, en projets et en découvertes, vous avez su apporter à l'établissement les réponses attendues, grâce à votre implication quotidienne, implication de chacun, qui donne à l'institution la stabilité nécessaire à la poursuite de ses missions.

Si les derniers mois ont été marqués par la confrontation à la violence, la réflexion et l'envie de dépasser l'inacceptable ont permis de mettre en place des actions qui, nous l'espérons, seront autant des protections que des avancées dans ce qui fait notre éthique et notre engagement.

Soyons fiers d'être ce que nous sommes, engagés, dévoués mais aussi lucides et exigeants à l'égard de nos pratiques, de nos organisations.

Erasme est une institution où le vivre ensemble a du sens, où l'esprit de partage et d'écoute reflète des valeurs que nous véhiculons et échangeons avec nos partenaires du G.H.T.

Souhaitons que demain, avec la mise en œuvre d'Erasme 2022 et de son articulation avec notre projet médico-soignant de GHT, nous puissions encore fluidifier les parcours de ces soins que nous appelons depuis toujours des parcours de soins et de vie ouverts sur la cité, vers les autres, donnant aux maux vécus le goût du rétablissement.

Erasme, fort de son projet 2022

Fort de ses valeurs

Fort de ses professionnels

Fort de sa culture

Fort de lui-même

Pour donner à nos patients l'envie d'y croire, de l'espoir, et du rêve.

Bonnes fêtes de fin d'année en famille ou avec vos amis.

Jean-François Popielski, Directeur des soins et de la culture
Julien Lafond, Directeur de la Qualité - Gestion des risques, des Partenariats et de la Communication

Directeur de publication
Daniel Jancourt

Rédaction en chef
Julien Lafond

Photos
Harmony Paquin

Ont participé à ce numéro

Jean-François Popielski
Harmony Paquin
Julien Lafond
Daniel Jancourt
Sophie Richard
Dr Agnès Metton
Dr Bernard Lachaux
Dr Richard Buferne
Emilie Walczak
Muloway Tshimbombo
Eric Pays
Anne Guittet
Dr Christophe Paradis

Conception réalisation

RED.com / 01 42 70 62 53
la.creacion-sur-la.com

Impression
NPC IMPRIMERIE

EPS Erasme
143 avenue
Armand Guillebaud
92160 Antony
Tél. : 01 46 74 33 99
E-mail :
communication@eps-erasme.fr

Fête de la musique

Pour débiter l'été de la meilleure des manières, l'EPS Erasme a célébré la Fête de la musique sous le soleil et dans la bonne humeur. Placée sous le thème de l'Afrique, cette journée a permis aux patients et aux membres du personnel de passer un beau moment de convivialité. Après le discours d'ouverture de M. Jancourt, la chorale nous a présenté plusieurs morceaux de leur registre ainsi qu'une performance de percussions corporelles. Un apéritif et un grand barbecue ont ensuite été offerts aux patients et aux membres du personnel.

La journée s'est prolongée grâce au concert de Percujam, groupe composé de musiciens autistes et de leurs éducateurs. Le groupe parcourt les scènes depuis plusieurs années, en France (dont une représentation à l'Olympia) et à l'étranger. L'énergie du groupe est communicative, et leur univers rock'n'slam, inédit, a enthousiasmé le public. Un très bel exemple de thérapie et d'intégration sociale, que le groupe résume dans ses paroles « Artiste, autiste, une lettre d'écart, une note d'espoir! ».



Tournoi de tennis de table

Le 28 juin dernier, les patients ont pu s'affronter au cours d'un tournoi de tennis de table organisé par Miguel Brigitte, l'éducateur sportif de l'établissement. Ce moment convivial a permis de valoriser la pratique sportive, le tout dans la bonne humeur. Trophée, médaille ou encore raquette, chaque participant s'est vu offrir un prix récompensant son effort. D'autres tournois de ce type seront à nouveau proposés aux patients de manière régulière.

Le sport fait partie des nombreuses activités valorisées et promues à Erasme, en tant que vecteur de bien-être, de connaissance et d'appropriation de son corps. Pour rappel, plusieurs sessions d'activités sportives sont proposées aux patients au cours de la semaine. Retrouvez le planning ci-dessous :

	Unités	Horaires	Lieux
Lundi	Ados	10h – 12h	Salle Polyvalente
	Prosper Legouté	13h30 – 16h	Prosper Legouté
	Erasme	17h – 18h30	Salle Polyvalente
Mardi	Plateforme	10h30 – 12h30	Salle Polyvalente
	HDJ Châtenay	13h30 – 16h	HDJ Châtenay
Mercredi	Ados	10h – 12h	Salle Polyvalente
	Erasme	15h – 16h30	Salle Polyvalente
Vendredi	Prosper Legouté	9h30 – 12h	Prosper Legouté

Le mur végétal de l'UHAdos



Les patients et l'équipe de la plateforme admirent leur œuvre



Depuis le mois de juillet, la nature a pris possession du hall d'entrée de l'hôpital. Ce travail est le fruit d'un travail collaboratif rendu possible grâce au terreau si fertile de l'EPS Erasme : l'importante place laissée à l'ouverture et à la culture dans les soins. Ce mur végétal est notamment composé de photographies prises lors de la sortie thérapeutique des patients de l'UHAdos à Chaumont-sur-Loire. Ce lieu exceptionnel qui célèbre chaque année les jardins extraordinaires portait cette année sur le thème du « pouvoir des

fleurs, ces fleurs qui ont le pouvoir de fasciner, de charmer, de soigner et de faire rêver. Nous remercions vivement les patients et l'équipe de l'UHAdos pour leur créativité et leur implication dans ce projet.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de découvrir l'exposition, il n'est pas trop tard. Elle restera en place jusqu'à la mi-janvier, l'UIR... prendra alors le relais pour présenter son exposition photo sur l'atelier Hip Hop.

Les concerts Tournesol

En partenariat avec l'association Tournesol, Artistes à l'hôpital, l'EPS Erasme a organisé ces derniers mois plusieurs concerts au sein de ses services.

Le 10 octobre, ce sont les patients et l'équipe de l'UHAdos qui ont pu profiter d'un intermède musical à l'occasion de la venue du duo composé de Tao Ravao (poly instrumentiste) et de Thomas Laurent (harmonica). Ces deux musiciens ont proposé un voyage musical métissé et chaleureux, aux mélodies et rythmes envoûtants de l'afro-blues (Madagascar, Caraïbes, ...). Les jeunes patients ont pu prendre part activement à ce moment en chantant et en dansant. Les artistes ont amplement partagé leur passion en faisant découvrir des instruments méconnus à l'instar de la valiha ou du kabosy.

Le 28 novembre, à l'occasion de l'inauguration du nouvel espace patient, un concert de musique japonaise a été proposé aux patients et aux membres du personnel. Le « Yozakura duo » formé de Sylvain Diony (shamisen) et Emiko Ota (chant et percussions) ont initié les spectateurs présents à un style de musique japonaise peu connu en Occident : le Minyo. Il s'agit d'une musique populaire, enjouée et dansante, qui accompagne souvent les fêtes.

Le succès de ces événements nous encourage vivement à prolonger ces beaux moments de découverte, c'est pourquoi d'autres concerts vous seront proposés prochainement.



Journée des nouveaux arrivants



Le 14 octobre dernier, près de 50 agents ont participé à la journée d'accueil des nouveaux arrivants. L'objectif : présenter l'établissement et son mode de fonctionnement grâce à différentes interventions : introduction sur l'EPS Erasme et son projet, histoire de la psychiatrie, démarche qualité et sécurité,

présentation des différentes unités de soins, mais aussi des services économiques et financiers. Un temps était également consacré par la direction des ressources humaines et des relations avec les usagers à quelques notions-clefs liés aux statuts et à la carrière des professionnels à Erasme. Les agents ont pu faire le tour des sujets nécessaires à leur intégration : on pense aux aspects réglementaires, pratiques, mais aussi à ce qui fonde l'identité d'Erasme, l'évocation de ses valeurs et de son projet médico-soignant. L'ensemble des participants ont, lors de la pause déjeuner, pu se rassembler autour d'un buffet qui a permis aux uns et aux autres de faire connaissance et de tisser des liens professionnels.

L'atelier des Muses

L'Atelier des muses, à l'UIR, saisit chaque occasion pour mettre ses talents et sa créativité au profit de l'établissement. Alors que des travaux avaient lieu au niveau du nouvel espace patient, les membres de l'atelier ont utilisé les parois temporaires pour créer une œuvre d'art éphémère. Représentant des ombres sous une pluie de bouchons colorés, l'œuvre invitait ses admirateurs à venir prendre une « pause » sous le parapluie afin d'immortaliser le moment. Une idée originale, à l'image de toutes les créations de cet atelier, que vous pouvez découvrir à l'UIR ou à l'occasion de leurs expositions régulières.





Cinérasme



Le 26 juin a eu lieu une séance de cinérasme portant sur l'adolescence avec la diffusion du film « Thirteen » de Catherine Hardwicke. Celui-ci raconte la jeunesse de Tracy Freeland, une adolescente d'origine modeste, studieuse et en bon rapport avec sa famille. Son entrée au collège et sa rencontre avec Evie, la coqueluche du collège, la changent complètement. Elle calque désormais sa vie sur son modèle : vol, drogue, conflits parentaux, désintérêt pour l'école, régime... La diffusion du

film a été suivie d'un échange mené par le Dr. Deschamps. Il est revenu sur la notion de famille. La relation mère/fille, l'absence du père ou encore la différence entre Tracy et son frère ont notamment été abordés.

Cette année nous fêtons les 10 ans de Cinérasme. C'est à l'initiative de William Saville, infirmier à l'UIA, et d'Elisabeth Trémège, ancienne cadre de santé, avec le soutien du Dr. J.C. Pascal, alors chef de service, que Cinérasme a vu le jour en janvier 2007. 54 films ont été projetés avec la participation de nombreux psychiatres de l'établissement, au débat après chaque projection. Pour célébrer l'événement, le 27 novembre une séance exceptionnelle a été proposée au personnel. Pour l'occasion nous avons reçu Nicolas Contant, réalisateur du film « Nous les intranquilles », un film collectif qui débute au centre Artaud, centre d'accueil psychothérapeutique. Le groupe cinéma du centre raconte la maladie, la thérapie, leur rapport au monde. Après un premier geste documentaire, le film devient participatif et met en scène son élaboration en collectif. Un échange entre le réalisateur, le Dr. Chaal et le personnel présent a permis de parler de la maladie sous un angle différent. La séance s'est conclue sur un pot festif facilitant les interactions avec M. Contant.

La résidence artiste

Les acrobates de la Compagnie Un Loup pour l'Homme étaient de retour à Erasmie entre le 02 et le 06 novembre dernier. Au programme, plusieurs activités ouvertes à tous en salle polyvalente, des sessions individuelles avec des patients, une visite à l'HDJ de Châtenay Malabry, et une après-midi avec les patients de la plateforme Léonard de Vinci... Ces quelques jours, denses, ont permis d'affermir à nouveau nos liens avec la compagnie. Le rapport à l'espace et aux autres a pu à nouveau être travaillé dans une dimension scénique, les équipes soignantes soulignant l'incroyable apport, pour les patients de la présence des acrobates et des activités qu'ils proposent. Les participants se révèlent différemment, plus à l'aise avec leurs corps, plus à l'écoute des autres. Pour information, Un Loup pour l'Homme sera de retour au mois de mars pour une nouvelle semaine qui se conclura sur la présentation de leur nouveau spectacle « Rares Birds » à l'Espace Cirque d'Antony, pour lequel des billets pourront vous être proposés. Entre temps, l'un des acrobates, Arno, reviendra le 20 février pour proposer une journée d'intervention à destination des soignants.



Journée de prévention

deux-roues



Les membres du personnel utilisant le deux-roues, motorisé ou non, sont de plus en plus nombreux à Erasmie. C'est pourquoi, le 14 novembre dernier, une journée de prévention a été proposée aux agents. Une société spécialisée dans la prévention est intervenue et a proposé plusieurs activités de sensibilisation.

Un quizz sur le vélo permettait de faire un point sur les réglementations en vigueur et sur les risques potentiels auxquels les cyclistes sont exposés. Pour rappel, l'équipement obligatoire sur un vélo est composé de deux freins, avant et arrière, de feux avant et arrière, d'un avertisseur sonore, de dispositifs rétro réfléchissants, d'un gilet rétro réfléchissant (la nuit, hors agglomération), et d'un casque pour les enfants de moins de 12 ans.

Un simulateur de conduite à scooter a quant à lui permis de s'initier à la conduite du deux-roues et de rappeler l'importance du port systématique d'équipements protecteurs.

Reg'Art



Au cours des derniers mois, l'activité culturelle a été dense. Deux sessions de Reg'Art ont été proposées par Eric Pays, plasticien et animateur de l'atelier de Jean Wier. Ouvertes aux patients et aux professionnels, ces rencontres visent à présenter et découvrir des artistes aux œuvres et univers variés.

La première, au mois de juin portait sur Fernando Botero avec la diffusion du film « Je suis unique » de Mauricio Martinez-Cavard. Le Dr. Jean-Paul Metton était présent pour échanger autour du documentaire. La seconde session a eu lieu le 16 novembre et était dédiée à Niki de Saint Phalle. Le film « Niki de Saint Phalle, an architect's dream » a été présenté afin d'introduire une discussion menée par la psychologue Bénédicte de Saint Germain. Les séances ont révélé combien nos patients étaient déjà de fins connaisseurs des artistes présentés!



Mardi 28 novembre, à l'occasion d'une réunion d'information destinée à l'ensemble des professionnels, **M. Daniel JANCOURT** et **Mme le Dr METTON** ont présenté la démarche d'actualisation du projet stratégique d'établissement, projet nommé « **ERASME 2022** ».

Il a été rappelé à cette occasion que le vœu d'actualiser le projet stratégique venait en réponse à un besoin, exprimé depuis quelques mois par différents acteurs de l'établissement, celui de redéfinir un cap, de projeter l'établissement vers l'avenir, à l'heure où son

organisation rencontre un nouveau contexte, de nouvelles exigences liées aux évolutions législatives et à la redéfinition du cadre de notre système de santé.

M. JANCOURT et le **Dr METTON** ont tenu à préciser que ce projet avait vocation à s'inscrire en continuité avec les productions des différents groupes stratégiques qui sont au travail depuis 2015. En effet, pour rappel en 2015-2016, un projet stratégique avait été initié avec la mobilisation de nombreux groupes médico-soignants, aboutissant à la publication de « **10 fiches actions** ».

10 fiches actions

1 filière
transversale



Redéfinition du CMP dans les soins
(2 fiches : Articulation SAU-CMP / missions CMP)

2 filières
liées à une étape
du parcours



Prise en charge des Urgences
(2 fiches : Soins urgents à Erasme / Interventions à domicile)
Réinsertion, réhabilitation, accès et maintien au logement

5 filières
«thématiques»



Parcours de soins Périnatalité
Soins somatiques
Gérontopsychiatrie
Parcours de soins TSA
Parcours de soins Ados

Si ces dernières demeurent une source documentaire fondamentale, elles avaient néanmoins besoin d'être actualisées, à l'aune notamment des apports du projet médico-soignant du GHT, et de ses 12 axes de travail, élaborés depuis 2016.

Les 12 axes de travail du projet médico-soignant du GHT

2 filières
transversales



Prise en charge sectorielle et articulation avec la médecine de ville
Projet pharmaceutique, biologique, biomédical de territoire

3 filières
liées à une étape
du parcours



Filière urgence SAU
Articulation psychiatrie générale et psychiatrie infanto-juvénile
Articulation des offres sanitaires, sociales et médico-sociales

7 filières
«thématiques»



Prise en charge psychiatrique en périnatalité
Articulation de filières somatiques et psychiatriques
Offre de soins en santé mentale pour les populations précaires
Prévention et prise en charge des addictions
Dispositif partagé de l'offre de thérapie familiale
Prévention des risques psychosociaux
Filière de prise en charge des psycho traumatismes

10 fiches actions, 12 filières... ERASME 2022 s'est ainsi imposé, afin de mettre en cohérence les différents projets, et d'identifier quelles étaient, pour chaque filière de soins, les actions à conduire au niveau de l'établissement ou du GHT, afin de proposer une offre de soins graduée. Par ailleurs, les fiches actions 2015-2016 étaient amenées à évoluer afin de

s'ajuster aux nouvelles priorités liées à la publication d'un cadre décennal d'orientation stratégique 2018-2027 par l'agence régionale de santé, et suite à la parution d'un décret présentant les objectifs des futurs projets territoriaux de santé mentale.

2022

Cadre d'orientation stratégique de l'ARS ?

Le cadre d'orientation stratégique détermine les objectifs généraux et les résultats attendus à dix ans dans chaque région pour améliorer l'état de santé de la population, lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, en particulier celles relatives à l'accès à la prévention, aux soins et à l'accompagnement médico-social. Parmi les notions clés du COS 2017-2018, on peut notamment retenir l'égal accès à l'innovation en santé.

Projet territorial de santé mentale

Le décret du 27 juillet 2017 apporte des précisions sur les futurs projets territoriaux de santé mentale, dont l'objectif est l'amélioration continue de l'accès des personnes en situation de handicap psychique à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Ce projet doit être élaboré sur des territoires qu'il reste à définir (département ? territoire du GHT ?) et en concertation avec tous les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social, les représentants des usagers, les collectivités territoriales, et les conseils locaux de santé mentale. Ce PTSM devra être publié au plus tard en juillet 2020.

16 axes de travail

Articulation, coordination, parcours, mutualisation, innovation...voilà des injonctions souvent bénéfiques pour nos patients mais nécessairement structurantes, et qui impliquaient donc une actualisation de notre projet stratégique.

Dès le mois de septembre, les chefs de pôles, les assistants de pôle, la pharmacienne et les médecins somaticiens ont ainsi été rencontrés afin de solliciter leur contribution à cette actualisation. Plusieurs binômes ont

été constitués, et se sont vus confier la mise en cohérence des différents projets, en tenant compte des nouveaux objectifs ci-dessus évoqués.

16 axes ont à cette occasion été identifiés, et ont été travaillés autour d'actions à conduire à différents niveaux (secteur – établissement – ville – GHT – département...) et avec différents acteurs (institutions publiques – privées – sanitaires – sociales et médico-sociales), pour les cinq années à venir.

Axes / Filières		Pilotes
1	Offre urgences	Dr JP Metton M. Jancourt
2	Insertion-Réinsertion	Dr Jacob - Dr Belnoue Mme Drusiani
3	Parcours Périnatal	Dr Garex Mme Doret
4	Parcours de soins adolescents (jusqu'au passage à l'âge adulte) / Psychoses émergentes	Dr Pionnié-Dax M. Caradec
5	Parcours de soins TSA et passage à l'âge adulte	Dr Augendre Mme Sainte-Marie
6	Parcours Troubles anxio-dépressifs	Dr Metton - Dr Chaal Mme Poirrier
7	Prise en charge des psychoses résistantes	Dr Klemas / JF Popielski
8	Gérontopsychiatrie	Dr Vergnaud Mme de Sia

Axes / Filières		Pilotes
9	Prise en charge des soins somatiques en psychiatrie, et articulation avec la médecine de ville	Dr Zabka Dr Wirth
10	Redéfinition des missions des CMP	Dr Caubel Mme Gallen
11	Offre de soins en santé mentale pour les populations précaires	Dr JP Metton
12	Prévention et prise en charge des addictions	Dr Caubel
13	Dispositif partagé de l'offre de thérapie familiale	Dr Pionnié-Dax Dr Jacob
14	Prévention des risques psychosociaux	Dr Augendre
15	Filière de prise en charge des psycho traumatismes	Dr Augendre
16	Projet pharmaceutique et biologique	Dr Moutonnier

Un projet stratégique décliné en 5 volets

Afin d'élaborer ces nouvelles fiches, il a été suggéré aux binômes de se nourrir des travaux préalablement conduits par différents groupes de travail pluriprofessionnels au cours des deux dernières années, puis de convoquer au besoin à nouveau ces groupes pour une relecture de leur propositions.

Le 20 décembre, un séminaire d'ajustement rassemblera l'équipe de direction, la présidente de CME et les binômes afin de préciser collectivement les différents projets. A cette occasion, une introduction au projet sera proposée, afin de rappeler, partager et affirmer les valeurs qui fondent l'identité d'Erasmus. Projeter les missions d'un établissement dans le temps nécessite en effet au préalable de faire le point sur ses conceptions et principes organisationnels fondamentaux, autant d'éléments qui viennent donner du sens à l'action et aux soins proposés au quotidien. Ces travaux seront ensuite partagés auprès de tous les professionnels dès janvier, concomitamment à un appel à contributions général, permettant d'enrichir Erasmus 2022.

Enfin, si le cœur d'Erasmus 2022 réside dans son projet médico-soignant, le projet stratégique est décliné en 5 volets, permettant de projeter vers l'avenir l'ensemble de l'établissement et son organisation. L'équipe de direction, en concertation avec différents acteurs de l'établissement (représentants des usagers, représentants du personnel, partenaires culturels, professionnels de l'unité de recherche...) élabore ainsi, au cours de cette même période, et en lien avec le projet médico-soignant :

- Une politique managériale
- Une politique qualité
- Une politique culture, citoyenneté et éthique
- Un volet télémédecine – enseignement – recherche

Enrichi par l'ensemble de ces réflexions, l'EPS Erasmus pourra ainsi démarrer 2018 avec un nouvel horizon, et mettre en œuvre avec ses partenaires les différents projets identifiés au service des patients, comme de la qualité de vie travail des professionnels. ■

Interview

Daniel Jancourt, Directeur

Nous nous étions rencontrés l'an dernier à votre arrivée. Vous perceviez alors Erasme comme « un établissement de taille humaine », « bien ancré dans son territoire » et « attentif aux patients et à leurs familles ». Votre perception d'Erasme a-t-elle évolué au cours de l'année écoulée ?

Ma perception s'est complétée. Je confirme qu'Erasme est un établissement à taille humaine, avec des valeurs solides et des personnels médecins et non médecins sérieux, compétents et attachants. Tous les professionnels avec qui j'ai pu travailler depuis un an, quelles que soient leurs fonctions, sont attachés aux valeurs du service public, à la qualité du travail qu'ils effectuent et sont soucieux de faire au mieux. Erasme est un établissement qui dispose donc de bases solides : des équipes compétentes et des finances saines. J'ai également pu mesurer, tout au long de l'année, une reconnaissance des professionnels extérieurs. L'image de notre institution est bonne, l'EPS Erasme étant perçue comme dynamique et crédible. C'est un établissement agile, qui sait s'adapter à son environnement et aux besoins de la population en proposant des projets innovants. Nous ne sommes pas uniquement dans la proposition ou l'idée mais aussi dans l'action et la mise en oeuvre. Je peux par exemple citer le travail mené avec les associations pour le logement de nos patients, ou l'actualisation récente du projet de l'hôpital de jour de Montrouge pour l'accueil d'enfants âgés entre 18 mois et 2 ans.

Quels ont été les principaux projets menés en 2017 ? Quel bilan tirez-vous de cette année ?

Le moment fort de 2017 a été la certification. Erasme est certifié A. Cela vient récompenser le travail accompli par nos équipes, c'est une grande fierté. Désormais la barre est haute. Nous devons nous montrer à la hauteur de cette distinction en conservant la qualité exemplaire de notre travail. L'objectif est de maintenir ce résultat lors de la prochaine certification.

Au cours de l'année écoulée, nous avons mis au point un accord pour une nouvelle politique des ressources humaines. Nous poursuivons nos discussions avec les représentants des personnels autour d'autres thèmes (la gestion des carrières, l'employabilité, la mobilité, l'attractivité de l'établissement, la sécurité...).

Je tiens également à mentionner la participation de notre établissement aux différents Conseils Locaux de Santé Mentale du territoire. Cette implication est essentielle pour la coordination de notre action avec celle de nos partenaires, au bénéfice du parcours de soins et de vie de nos patients.

2017 a aussi été l'année de l'intégration dans le Groupement Hospitalier de Territoire. Les équipes médicales et soignantes ont produit la troisième version du Projet Médico-Soignant Partagé. Celui-ci comprend 12 filières qui ont été travaillées avec les autres établissements et pour lesquelles nous construisons des projets*. Le travail est considérable. Même si ce n'est pas toujours facile, il y a des avancées importantes. Je pense par exemple à l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) Sud 92 ou au travail autour des urgences psychiatriques. Le GHT implique également des fonctions mutualisées autour desquelles nous avons dû nous mobiliser avec la construction du schéma directeur des systèmes d'information et la création d'une direction des achats du GHT. Ces deux directions seront opérationnelles dès janvier.



Quels seront les enjeux de 2018 ?

Le 1er trimestre sera marqué par la publication de notre projet stratégique d'établissement Erasme 2022, qui structurera les années à venir. J'invite les lecteurs à lire les deux pages correspondantes. J'attache de l'importance à ce que le patient et ses représentants soient au cœur de nos actions. C'est d'ores et déjà le cas mais on pourra sans doute prendre également quelques initiatives sur la place des usagers dans notre établissement en 2018.

Du côté de la vie institutionnelle, quelques nouveautés sont également à prévoir, avec notamment l'arrivée d'un nouveau chef de pôle pour le pôle 7 et les élections professionnelles à organiser pour la fin d'année. En 2018, nous veillerons aussi à obtenir le renouvellement de notre label Culture et santé.

L'année sera enfin consacrée à la mise en œuvre de plusieurs projets : nous ferons notamment avancer de manière significative les travaux de l'UHAdos.

Le programme est déjà dense ! Je suis très fier de travailler dans cet établissement et d'en être le directeur. Je profite de cette fin d'année pour remercier tous les personnels pour leur engagement tout au long de l'année écoulée, même lorsque le travail n'est pas simple et que nous nous retrouvons confrontés à des situations difficiles. Je vous invite à conserver votre volonté et votre dynamisme qui font de notre institution un lieu de soin vivant et soucieux du bien-être de nos patients.

Je souhaite enfin à tous d'excellentes fêtes de fin d'année ! ■

*retrouvez les 12 filières dans la synthèse du PMSP V3 sur Intranet > Stratégie et Management > Projets

Le groupement hospitalier de territoire

PSY SUD PARIS

Le précédent numéro d'Erasme Mag proposait un zoom sur trois axes du projet médico-soignant du GHT. Depuis, une synthèse du projet et de ses 12 axes de travail a été publiée et diffusée au sein de l'établissement. Retrouvez ce document sur Intranet, dans le portail « stratégie et management ». Nous vous proposons dans ce numéro de faire le point sur les projets concernant les fonctions supports. En effet, pour rappel la création des GHT procède d'une double volonté : engager les établissements publics de santé d'un même territoire à définir une stratégie de prise en charge partagée autour d'un projet médical commun et à gérer ensemble certaines fonctions transversales.

Mutualisation et coordination des fonctions supports - où en sommes-nous ?

Formation

Les trois directions des ressources humaines organisent une coopération concernant leurs plans de formation et projettent notamment de mutualiser le recours au laboratoire de simulation du GH PGV, et de former des professionnels agréés « formateur OMEGA » afin d'internaliser cette compétence et de pouvoir former plus régulièrement les professionnels des établissements parties du GHT. Dès 2018, certaines formations organisées par chacun des établissements pourront également être ouvertes aux professionnels du GHT.

Système d'information

Le schéma directeur du système d'information du GHT sera présenté et voté en tout début d'année, pour une mise en œuvre dès le 1er semestre 2018. Ce schéma définit la stratégie de convergence des infrastructures et logiciels des trois établissements. Parmi les premiers travaux programmés : la définition d'une nouvelle organisation pour la DSI, et la rédaction d'un cahier des charges afin de choisir un logiciel de dossier patient informatisé commun aux trois établissements.

Communication



Suite à une consultation interne, à laquelle près de 500 professionnels ont participé, le Comité Stratégique du GHT a choisi le logo du GHT. Des ajustements liés aux couleurs ont été effectués, vous pouvez d'ores et déjà découvrir le logo définitif. La nouvelle charte graphique paraîtra en début d'année, à l'occasion de la publication d'une brochure du GHT et de son site internet.

FOCUS : La fonction achat mutualisée

Sophie Richard, Directrice des services économiques et financiers de l'EPS Erasme nous présente la fonction achat mutualisée dont elle a la charge.

Pourquoi une fonction achat mutualisée ?

Dans le cadre de la mise en place des GHT, le législateur a prévu qu'au plus tard le 1er janvier 2018 la fonction achat des établissements composant un groupement hospitalier de territoire devait être mutualisée et portée par le Directeur de l'établissement support. Cela signifie qu'à partir du 1er janvier, l'ensemble des achats doit être réalisé par M. Hotte, Directeur du GH Paul Guiraud.

Cela ne va-t-il pas complexifier le processus d'achat ?

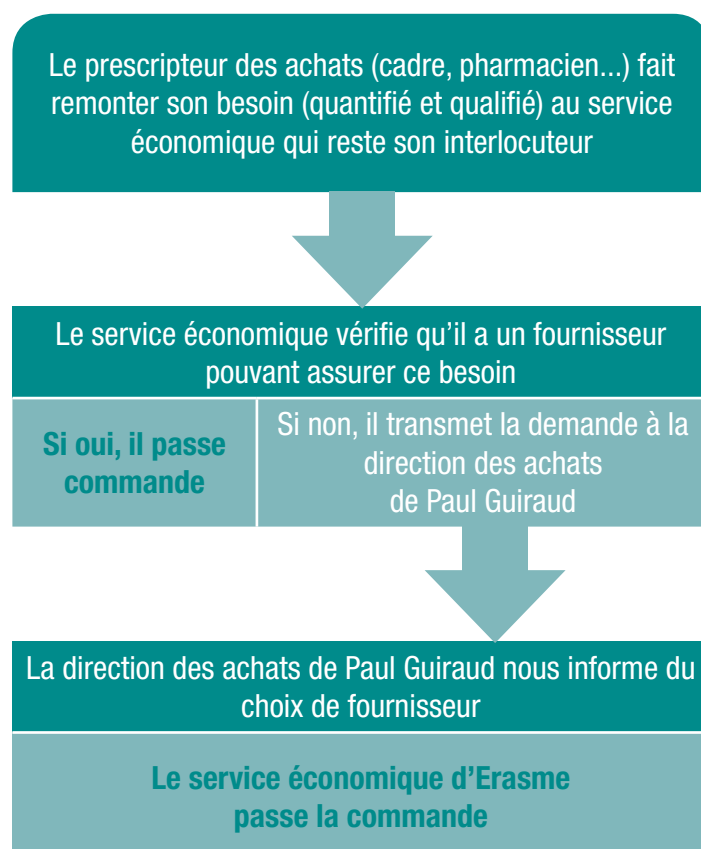
Nous avons la chance d'être un petit GHT composé de trois établissements. Depuis que ce projet m'a été confié, j'ai veillé à proposer

l'organisation la plus souple possible afin de garantir la continuité de nos approvisionnements. La direction achat que je vais piloter sera positionnée à Villejuif, les personnels en charge des missions de passation des marchés également, mais nous veillerons à ce que la communication soit fluide et réactive afin de permettre aux personnes chargées des commandes dans notre établissement de réaliser leur travail. Pour ma part, je continuerai également à assurer mes missions à Erasme, en tant que directrice des services économiques et financiers de l'établissement, et j'accompagnerai donc les équipes au quotidien face à ce changement.

L'organisation future a été présentée, pour Erasme, en CHSCT et en réunion de cadres, ainsi qu'au comité stratégique du GHT. La communication va se poursuivre tant auprès des instances que des personnels au cours des semaines à venir.

Concrètement, comment cela se passera-t-il à partir de janvier 2018 ?

Le processus des achats se fera désormais selon le schéma suivant :



Interview : La Commission Médicale

Afin de vous aider à vous familiariser avec la nouvelle organisation que représente le Groupement Hospitalier de Territoire Psy sud Paris, nous nous sommes intéressés pour ce numéro à une instance, la Commission Médicale de Groupement. Pour cela nous avons rencontré le Dr Bernard Lachaux, président de la CMG, ainsi que le Dr Agnès Metton et le Dr Richard Buferne, vice-présidents, pour qu'ils nous présentent cette nouvelle instance, son rôle et ses projets.

Pouvez-vous expliquer votre parcours ?

Depuis combien de temps prenez-vous part à la vie institutionnelle de votre établissement ?



Dr Lachaux : Je suis à Paul Guiraud depuis 2000. J'ai une carrière d'une trentaine d'années de médecin des hôpitaux, ayant exercé successivement sur Bourg en Bresse, Lyon et Paul Guiraud. C'est la 4e fois que je suis chef de service. J'ai la responsabilité de l'Unité pour Malades Difficiles Henri Collin, qui est la seule UMD d'Ile de France, depuis fin 2009. Auparavant,

j'exerçais les fonctions de chef de service de secteur de psychiatrie générale. Je suis Président de la CME pour la 2e fois consécutive et président de la CMG depuis que l'instance s'est mise en place, et à ce titre je suis numéro 2 du comité stratégique du GHT.



Dr Buferne : Je suis arrivé à la Fondation Vallée en 1990 comme assistant des hôpitaux, puis j'ai évolué en tant que praticien hospitalier et enfin chef de pôle. Depuis début septembre, je suis président de la CME. En tant que chef de pôle j'ai participé à toutes les réunions de préparation du GHT, j'ai donc suivi le processus de mise en place.



Dr Metton : J'ai terminé mon internat à Antony et j'y suis restée. Je fais partie des plus anciens de l'établissement que je connais depuis 1983, soit quasiment dès l'ouverture. Je suis psychiatre d'adultes, et j'ai assez rapidement été amenée à exercer des responsabilités institutionnelles : d'abord comme responsable d'unités intra-hospitalières puis de l'ensemble de

l'extra-hospitalier avant que l'on me confie l'intérim de la chefferie du secteur 20. Par ailleurs, j'ai eu un intérêt assez précoce et marqué pour le travail transversal. J'ai participé aux travaux des divers projets d'établissement, de la réorganisation intersectorielle de notre offre hospitalière, et de la CME de manière continue.

Comment s'est passée la mise en place de la CMG ?

Dr Lachaux : L'idée était de faire un GHT monothématique, sur un territoire cohérent. Il nous est alors apparu naturel d'interpeller les deux autres institutions qui pouvaient faire partie du GHT : l'EPS Erasme et la Fondation Vallée. A partir de là, on a tenu rapidement à avoir une articulation forte avec les SAU (Kremlin Bicêtre, Antoine Béclère, Ambroise Paré) qui sont systématiquement invités aux comités stratégiques, et avec le médico-social (on travaille actuellement avec 8 institutions).

Pour faciliter la représentativité, la CMG a prévue une représentation non pas sur l'importance des budgets mais selon la clé de répartition

suivante : 50% des sièges ont été attribués aux médecins de Paul Guiraud, l'EPS Erasme et la Fondation Vallée ont chacun 25% des sièges. Les trois établissements fondateurs sont représentés par un président ou vice-président.

Les trois établissements ont une situation financière saine. Ainsi il n'a jamais été question d'une association d'intérêt imposée par l'ARS pour compenser les problèmes de l'un par les bénéfices de l'autre, ce qui est malheureusement le cas dans beaucoup de GHT.

Quel est le rôle de la CMG ?

Dr Buferne : L'organisation du GHT est calquée sur l'organisation des établissements. On retrouve l'équivalent de chaque instance au niveau du GHT. La CMG est donc l'équivalent de la CME. Son rôle est le même. Sur certains sujets, la CMG est informée : les procédures en cours, l'actualité du GHT... Elle n'a pas vraiment de pouvoirs décisionnels, si ce n'est d'assurer la réalisation du projet médico-soignant partagé. Actuellement, nous sommes dans la période où l'on se demande comment la CMG peut reprendre un rôle de pilote dans cette réalisation du PMSP. Celui-ci comporte 12 axes thématiques, on peut donc imaginer que les 40 médecins de la CMG soient répartis dans ces 12 groupes de travail. Pour le moment nous sommes encore dans la mise en place du système.

Dr Metton : Le rôle de la CMG est de faire apparaître le discours médical dans le rapprochement des 3 établissements qui nécessite que l'objet du travail hospitalier et extra-hospitalier soit régulièrement resitué comme central. Les médecins sont là pour porter le discours de la clinique. L'organisation des soins et les projets médicaux et de soins se font à partir de ces réalités cliniques.

Quels sont les sujets sur lesquels la CMG a dû donner son avis ?

Dr Lachaux : Il y a trois sujets majeurs : la pharmacie, l'information médicale et la politique qualité. La loi précise que ces éléments doivent être traités en commun dans le cadre du GHT. On devait également présenter au 1er juillet 2016, lorsque la création du GHT Psy sud Paris a été actée, un projet médical partagé. L'élément fondateur a donc été ce projet médical partagé. On a décidé, en accord avec M. Popielski, Directeur des Soins et Président de la Commissions des Soins du GHT, de le nommer projet médico-soignant partagé. On est vraiment dans la pluridisciplinarité.

Dr Buferne : La CMG s'est prononcée sur la convention constitutive ainsi que sur les axes du PMSP. Dans dans celui-ci, il y a certains axes qui ont dû être discutés en CMG, je pense notamment à la proposition de fédération pharmaceutique. Mais pour le moment c'est plus la forme, l'organisation du GHT, qui sont abordés que des questions de fond. Pour moi, l'enjeu du GHT est de ne pas être qu'une organisation administrative tournée vers les finances mais plutôt mettre au cœur de la discussion des questions directement liées aux soins et aux patients. Pour le moment il est difficile de faire un bilan, tout s'est mis en place au cours de l'année écoulée, il est encore un peu tôt pour poser un regard.

de Groupement

Dr Metton : Pour le moment nous sommes au début de la mise en place du groupement. Comme tout projet d'envergure, cela doit se faire au rythme d'adaptation des acteurs. Les premières CMG ont permis d'expliquer et d'installer les instances du GHT et permettent aussi les rencontres entre des praticiens représentants de chaque établissement. Je suis persuadée que c'est au travers de ces rencontres que le GHT prendra une dimension de partage.

Quels sont les projets du GHT pour 2018 ?

Dr Lachaux : Je dirais qu'il y a trois projets importants. Essayer de potentialiser ce que l'on peut faire en commun. Être intégratif dans le respect à la fois de la législation et des institutions fondatrices dans les domaines où la loi nous contraint à travailler ensemble. Être dans le développement et le soutien de l'intégration du projet médico-soignant partagé. Il faut que ce soit proche de la réalité pratique, réaliste économiquement, respectueux de la pluridisciplinarité et réaliste avec l'intérêt des patients et de leur parcours. C'est un équilibre à trouver.

Dr Buferne : Les grands projets 2018 sont ceux définis dans le PMSP. A côté de cela, chaque établissement a son projet d'établissement. Il faut voir comment l'articulation entre le projet du GHT, les projets des établissements et les projets de pôles peuvent s'articuler. Au fil du temps, les choses vont sans doute aller vers une plus grande intrication.

Dr Metton : La loi prévoyait que la convention constitutive qui a regroupé les établissements comporte un projet médico-soignant partagé. Nous avons été amenés à nous demander ce que l'on pourrait travailler ensemble pour l'avenir. 2018 est dans la continuité puisqu'il y a un certain nombre de projets qui sont encore en cours d'élaboration. D'autres projets connaissent déjà des réalisations. Je peux par exemple parler de la création de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité. Cette année on espère bien voir s'annoncer d'autres réalisations. Il y a des choses attendues autour du psycho traumatisme, de la thérapie familiale, de la prise en charge des addictions ou encore des urgences, pour ne citer qu'eux.

Quel est l'impact du GHT sur le parcours patient ?

Dr Lachaux : Nous pouvons nous attendre à une meilleure coordination pour les patients, une meilleure articulation au niveau des SAU, une meilleure articulation au niveau de la pédopsychiatrie et de la psychiatrie adulte, notamment pour les adolescents, mais aussi une meilleure articulation avec le médico-social et même avec les acteurs du secteur social.

Dr Buferne : Théoriquement, le parcours du patient est le cœur de cible. La mise en commun d'un plateau technique et de certaines activités peut aider à restructurer et fluidifier le parcours du patient. Les systèmes d'informations devant être convergents, cela va favoriser la diffusion des informations. Aujourd'hui il y a peu de patients qui circulent entre nos établissements. L'idée serait peut-être de bâtir ensemble des projets que l'on ne peut pas développer seuls. Si l'on s'intéresse par exemple aux troubles alimentaires de l'adolescent, la Fondation Vallée n'a pas un recrutement suffisant, Erasmé non plus, mais à l'échelle du GHT cela pourrait être un projet pertinent. On peut imaginer qu'au fil du temps de tels projets soient discutés au sein de la CMG.



La CMG réunie à l'EPS Erasmé le 13 juin dernier

Dr Metton : C'est une question complexe puisque la réalité ne montre pas vraiment aujourd'hui qu'il y a beaucoup de patients qui passent par nos différents hôpitaux. Une des principales explications à cela est la sectorisation. Chacun des établissements a des responsabilités de prévention, de soins et d'insertion sur une population géographiquement définie. Il y a quelques activités pour lesquelles on peut avoir recours à des collègues dans un autre hôpital. Cela peut être, même si cela reste faible numériquement, des situations en pédopsychiatrie pour lesquelles la Fondation Vallée peut être interpellée. Pour les adultes on peut attendre une meilleure fluidité avec les services régionaux et nationaux de Paul Guiraud comme l'UMD. Surtout, Erasmé et Paul Guiraud Clamart ont une ancienneté de coopération autour de la prise en charge des urgences psychiatriques d'Antoine Béclère qui fait de nous des collègues de longue date.

Quels sont vos vœux pour le GHT ?

Dr Lachaux : Que l'on réussisse à en faire un ensemble exemplaire d'une logique médico-soignante qui réussisse l'intégration des institutions fondatrices, dans un ensemble cohérent au service des patients.

Dr Buferne : Mon vœu serait que l'on continue à avancer dans le respect et la concertation de tous les personnels (soignants mais également administratifs et techniques). Il faut rester conscient de la nécessité de pédagogie en créant des espaces de parole et de discussion. Je souhaite que l'on évite l'écueil de considérer le GHT comme la source de tout problème dans les établissements.

Dr Metton : Je souhaite que l'on continue à travailler en bénéficiant du groupement tout en respectant la voix de chaque établissement. En espérant que l'association rendra plus fortes et plus lisibles les demandes de projets de développement réalisées au nom du GHT. De plus, on peut toujours apprendre des pratiques et de l'expérience des autres, ainsi cette collaboration devrait nous ouvrir à plus d'espace pour la réflexion. ■



Arrivée de **Emilie Walczak,** responsable des Ressources Humaines

Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel ?

Je suis juriste en droit social de formation. Mais mon parcours est un peu atypique puisque j'ai poursuivi mes études jusqu'à la préparation d'une thèse professionnelle en ressources humaines. J'ai débuté en tant que chargée de réinsertion sociale et professionnelle pour une agence d'interim d'insertion. J'ai par la suite travaillé dans un cabinet de conseils en ressources humaines et de reclassement, puis j'ai eu une courte expérience à Pôle Emploi. J'avais à ma charge un portefeuille de 383 demandeurs d'emploi. J'ai continué de développer mes compétences en devenant Responsable Pôle Social FDSEA, qui est une fédération agricole. Je m'occupais de la gestion de la paie et de la gestion prévisionnelle de l'emploi. Puis avant d'arriver à Erasme, j'assurais les missions de responsable des recrutements, des relations écoles et de la marque employeur du groupe CIMPA. Mais je souhaitais faire évoluer mes responsabilités et restais en veille pour un poste de responsable des ressources humaines. Le domaine médical a toujours eu un grand intérêt pour moi, c'est pourquoi j'ai été très intéressée par l'offre d'Erasme.

Pourquoi avoir choisi Erasme ?

Le poste proposé correspondait parfaitement à ce que je recherchais et me permettait de poursuivre ma prise de responsabilités. La découverte du monde médical a également été un grand attrait. Ce passage du secteur privé au secteur public m'a demandé de l'adaptabilité. Le fonctionnement est complètement différent, ce qui rend les missions d'autant plus stimulantes.

Quelles sont vos missions ?

Mon premier objectif a été de mettre en place une nouvelle procédure de recrutement. Je peux dire que celle-ci est d'ores et déjà opérationnelle puisque l'on recrute de nouveaux profils. J'ai aussi à ma charge le pilotage et le contrôle de l'équipe RH, la vérification des paies, la réalisation du bilan social, la gestion administrative du personnel, la gestion des carrières, la négociation de protocoles d'accords RH, le suivi du taux d'absentéisme... Je m'occupe également de la coordination du plan de formation du GHT.

Quelle a été votre première perception d'Erasme ?

Du côté des RH, j'ai trouvé deux choses très intéressantes. La première a été la découverte de la gestion du personnel médical et du personnel non médical. La seconde est l'organisation de l'établissement en pôles. Les échanges avec les différentes directions sont également

particulièrement intéressants puisque de nombreux projets ayant un potentiel impact sur les RH peuvent se mettre en place. J'apprécie aussi notre action concernant la gestion des carrières, le but étant de faire évoluer tous les agents en développant leurs compétences pour organiser leurs carrières tout au long de leur parcours professionnel.

Quels sont les grands enjeux des ressources humaines pour 2018 ?

Les trois enjeux qui me semblent essentiels sont d'optimiser la politique RH pour faire face à tous les changements (technologiques, législatifs...), de gagner en anticipation sur le parcours professionnel des agents et d'instaurer un suivi régulier du taux d'absentéisme afin d'identifier des actions permettant de le réduire.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur la stratégie de recrutement mise en place ?

J'ai dans un premier temps réalisé un benchmark de tous les outils de recrutement. Nous en avons sélectionné plusieurs et avons réorganisé notre façon de fonctionner. Nous avons donc différents outils : le tableau des entrées et des sorties, le tableau de suivi des métiers, le tableau des postes vacants... Une nouvelle organisation de la DRH est mise en place depuis quelques mois : chaque agent est référent de deux pôles et, suit de plus près les postes vacants de ces derniers. Il se charge donc de la gestion des annonces, avec la mise en ligne. Nous réceptionnons les CV et organisons un suivi des réponses négatives, ce qui n'était pas le cas auparavant, cela nous permet de travailler sur notre marque employeur. C'est tout un processus, une organisation. Je reçois enfin un rapport hebdomadaire des candidatures en cours que je peux faire suivre aux directions concernées.

Quel serait votre vœu pour votre service ?

Je souhaiterais poursuivre la mise en place d'une réelle RH de proximité. Cela passe par une communication régulière entre les pôles et les ressources humaines, pour nous permettre d'être au plus proche de la réalité rencontrée par les équipes dans les services. Une bonne communication nous permet de mieux agir, anticiper et protéger les professionnels. Cela peut être facilité par la présence de l'équipe aux réunions des pôles, par des points réguliers. Je veille aussi à ce que mon bureau reste le plus souvent possible ouvert ! ■

Arrivée de

Muloway Tshimbombo,

responsable des services techniques

Quel a été votre parcours avant votre arrivée à Erasme ?

Avant d'arriver à Erasme, j'occupais les mêmes fonctions, mais au sein du Groupe Hospitalier Nord Essonne (Juvisy, Longjumeau et Orsay). Mes missions consistaient à gérer les travaux de ces trois établissements et à veiller au bon fonctionnement des équipements techniques. J'occupais ce poste depuis 2010. J'ai mené, en sept ans au GHNE, de nombreux travaux. J'ai alors eu envie de me tourner vers d'autres challenges, et c'est donc tout naturellement que j'ai postulé à Erasme lorsque j'ai pris connaissance de l'offre.

Quelle a été votre première perception d'Erasme ?

Chaque établissement a sa façon de fonctionner, j'ai ainsi pu découvrir une nouvelle manière de travailler et d'appréhender mon travail ce qui est très enrichissant. Je découvre, je m'adapte aux personnes, au fonctionnement, aux procédures des marchés... L'ambiance de travail est bonne et sereine, ce qui est facilitant lorsque l'on arrive. Je perçois Erasme comme un véritable lieu de vie où les gens se croisent et se rencontrent.

Comment envisagez-vous vos missions ici ?

Je suis encore en phase d'observation. Je ne veux pas trop bousculer les choses, je prends le temps de l'écoute et j'observe beaucoup. Mes agents commencent à percevoir comment je fonctionne, quelle est ma façon de faire. L'un des aspects sur lequel j'insiste est la communication. C'est important pour moi de communiquer sur ce que je fais sur les différents lieux d'intervention.

Pouvons-nous faire un point sur les travaux effectués ?

La clôture du parking a été refaite. Les travaux de l'espace patient sont terminés. Cela a représenté un gros ouvrage. (voir ci-dessous)



Quels sont les enjeux de votre service pour l'année à venir ?

En 2018, nous avons des travaux de mise en conformité pour l'accessibilité de nos locaux. Les principaux sites concernés sont l'HDJ de Montrouge, la Maison Thérapeutique et le CMP/CATTP/HDJ de Châtenay Malabry. Nous sommes actuellement en phase de consultation auprès des entrepreneurs. Concernant l'intra hospitalier, nous allons finaliser la sécurisation du site. Des travaux auront également lieu au niveau du bâtiment E et nous allons remplacer les ouvrants (fenêtres et portes vitrées) du bâtiment F. A ces travaux importants s'ajoutent de petits ouvrages qui ne se voient pas toujours : entretenir les équipements techniques comme la chaufferie, la centrale de traitement de l'air... ■

L'espace patient a ouvert ses portes le 28 novembre dernier.

Les travaux du nouvel espace patient sont terminés. Composé de la cafétéria, d'un espace polyvalent, de postes informatiques, d'un lieu de rencontre pour les familles, et d'une salle réservée aux cultes, l'espace patient offre aux usagers et à leurs proches un endroit convivial et chaleureux.

Celui-ci a été inauguré mardi 28 novembre par M. Jancourt. Un concert de l'association Tournesol s'est tenu le même jour pour célébrer l'ouverture de ce nouveau lieu de vie (lire brève p. 4).



L'équipe de l'Espace Patient vous accueille dans ses nouveaux locaux

EPP

Mesures d'isolement et de contention

L'un des axes essentiels de notre démarche qualité repose sur les EPP (Evaluations des pratiques professionnelles) et la participation des professionnels à des actions de DPC (développement professionnel continu). Les publications d'Érasme Mag, en complément d'Intranet, sont l'occasion de faire le point sur nos travaux. Découvrez dans ce numéro la production de l'EPP « mesures d'isolement et de contention », animée par le Dr Jean-Paul Melton et M. Pascal Caradec.

En juin dernier étaient présentés en commission EPP-DPC les résultats d'un audit conduit sur 51 dossiers mentionnant, sur la période juillet-septembre 2016, des mesures d'isolement et/ou de contention. L'objectif était double : suivre l'évolution de ces mesures et partager un premier bilan relatif à la tenue du registre de suivi des mesures, mis en place suite à la loi du 26 janvier 2016. L'EPS Erasme ayant organisé la tenue de ce registre dès le 1er semestre 2016, l'EPP visait à identifier les premières pistes d'amélioration.

Voici les principaux résultats de l'audit :

► Mise en Chambre Isolement (MCI) :

46 dossiers sur les 51 pour lesquels des mesures de mise en chambre d'isolement ont été prises relèvent des séjours de plus de 24 heures. Dans 58 % des situations, l'indication de mise en chambre d'isolement mentionnée est la suivante : prévention imminente d'une violence du patient envers lui-même.

Parmi enfin ces 51 dossiers, 5 concernaient des patients qui étaient initialement hospitalisés en soins libres, et pour lesquels une modification des modalités d'hospitalisation a été organisée dans les heures qui ont suivi la décision de mise en chambre d'isolement.

► Les points à retenir concernant la tenue du registre :

Parmi ces 51 dossiers, on retrouve dans une grande majorité des cas le début de la MCI (96%), la date de la MCI (92 %) et l'heure de la MCI (92 %). Dans 93% des dossiers, la prescription est réalisée d'emblée ou dans l'heure qui a suivi le début de l'isolement. Mais la date de fin de la MCI et l'heure de fin de la MCI ne sont renseignées que dans 31% des dossiers audités.

Sur les 51 dossiers étudiés, la fiche journalière de surveillance et de suivi de la MCI est retrouvée, datée avec le nom des professionnels sur 43 dossiers (84 %) contre 8 manquantes dans les dossiers (16 %).

► Mise Sous Contention (MSC) :

Sur les 51 dossiers analysés, 7 patients (14 %) ont été placés sous contention. Sur ces 7 patients, la date de MSC, l'heure de MSC est systématiquement renseignée. En revanche pour ces 7 patients, la date de fin de MSC (83 %) et l'heure de fin MSC (100 %) n'est pas retrouvée dans les dossiers.

► Conclusions de l'audit

La traçabilité accrue des modalités liées à ces mesures sensibles a été rapidement intégrée par les professionnels, bien qu'il reste des progrès à faire concernant la traçabilité de la fin des mesures.

► Poursuite des travaux de l'EPP

Cette EPP a également conduit à la mise à jour de la procédure relative aux mesures d'isolement et de contention, qui intègre l'évolution des recommandations de bonnes pratiques de la HAS (nouvelle version février 2017), dont voici quelques extraits :

« L'isolement est indiqué en dernier recours, pour une durée limitée, et uniquement de manière adaptée, nécessaire, et proportionnée au risque, après une évaluation du patient. [...]

À l'initiation de la mesure d'isolement, l'indication est limitée à 12 heures. Si l'état de santé le nécessite, la décision et la fiche de prescription doivent être renouvelées dans les 12 heures. [...] Les isolements de plus de 48 heures doivent être exceptionnels ».

« La contention est indiquée exceptionnellement en dernier recours, pour une durée limitée et strictement nécessaire, après une évaluation du patient, et uniquement dans le cadre d'une mesure d'isolement.

À l'initiation de la mesure de contention, l'indication est limitée à 6 heures. Si l'état de santé le nécessite, la décision et la fiche de prescription doivent être renouvelées dans les 6 heures. [...] Les contentions mécaniques de plus de 24 heures doivent être exceptionnelles ».

En 2018, les membres de l'EPP contribueront à la rédaction du rapport rendant compte des pratiques d'admission en chambre d'isolement et de contention, et à la définition d'une politique pour limiter le recours à ces pratiques.

Pour davantage d'information sur les EPP-DPC et la démarche qualité, rendez-vous régulièrement sur Intranet, dans le portail « Espaces cliniques »

L'EPS ERASME est certifié « A ».

Inscrivons l'excellence dans la durée !



Julien Lafond, Directeur de la Qualité – Gestion des risques, le Dr. Agnès Metton, Présidente de la CME et Daniel Jancourt, Directeur de l'EPS Erasme félicitent l'ensemble du personnel à l'occasion d'un moment de convivialité

À l'issue de la semaine de visite de certification du mois de février dernier, comme à la lecture du pré-rapport reçu en avril, les résultats de notre procédure de certification s'annonçaient optimistes, mais il fallait attendre la publication du rapport final pour prendre connaissance du niveau de maturité perçu par la Haute Autorité de Santé concernant notre démarche qualité.

C'est au mois de juillet que les résultats définitifs nous ont été adressés, avec la confirmation d'une certification de niveau « A ». Parmi les cinq thématiques étudiées, aucune n'a fait l'objet de « recommandation d'amélioration » ou d'« obligation d'amélioration », décisions qui auraient conduit à une certification de niveau « B » ou « C ».

Ce brillant résultat vient saluer votre investissement quotidien au service de prises en charge et d'organisations visant l'excellence pour nos patients. À mi-parcours du cycle de certification V2014, seuls près de 15% des établissements de santé mentale étaient certifiés « A ». Nous sommes ainsi fiers de faire d'Erasme un modèle de référence pour la psychiatrie publique.

À travers ce rapport, les experts ont également souhaité valoriser le cycle vertueux d'amélioration continue dans lequel s'est engagé l'établissement depuis la visite de 2012, l'EPS Erasme étant alors certifié « B ». Ce sont ainsi nos progrès concernant la gestion des événements indésirables, la gestion du dossier patient, la prise en charge somatique des patients et la sécurité du circuit du médicament qui sont récompensés dans ce rapport.

Les experts-visiteurs ont néanmoins noté cinq « écarts » de l'établissement par rapport aux exigences du manuel de certification. Ces écarts concernent le management de la qualité et des risques, le management de la prise en charge médicamenteuse, le droit des patients et le parcours patient. Aussi peu nombreux soient-ils en regard des multiples « points de conformités », ces écarts rappellent qu'assurer des soins de qualité et sécurisants requiert une vigilance permanente de tous et une interrogation continue sur nos pratiques.

Le service qualité-gestion des risques et les pilotes des thématiques concernées se sont déjà saisis de ces sujets.

Thématique	Ecart
Management de la qualité et des risques	"Le dispositif d'évaluation du système de management de la qualité n'est pas totalement structuré"
Droits des patients	"Les modalités internes de signalement d'éventuels cas de maltraitance des patients ne sont pas totalement définies"
Parcours patients	"L'établissement ne propose pas de programme d'éducation thérapeutique autorisé ni ne diffuse la liste des programmes disponibles sur le territoire."
Management de la prise en charge médicamenteuse du patient	"L'organisation de l'identification des piluliers repose sur la création d'un étiquetage par ressaisie soignante et ne recourt pas aux étiquettes générées par le système d'information". «La mise en oeuvre de l'organisation de la prise en charge médicamenteuse ne répond pas toujours aux dispositions attendues. -La présence ponctuelle de fragments de comprimés déblistérés dans le pilulier a été observée alors que la procédure prévoit le maintien de l'identification des produits jusqu'à leur d'administration. [...] -Les professionnels informent les patients sur leur prise en charge médicamenteuse, (précautions d'utilisation, effets indésirables...), mais ne tracent pas toujours la délivrance de l'information. [...] -Enfin, bien que les professionnels connaissent l'existence de la gestion électronique documentaire intégrant la documentation relative à la prise en charge médicamenteuse, ils n'y recourent que rarement. Par conséquent, certaines exigences ne sont de fait pas connues des professionnels.

Le prochain Compte Qualité de l'établissement [le document d'auto-évaluation qui démontre à la HAS notre inscription continue dans une démarche d'amélioration] devra être présenté en août 2018.

Le travail continue donc, l'excellence pour nos patients étant à inscrire dans la durée !

(Pour prendre connaissance en détails des conclusions de la HAS, retrouvez sur Intranet le rapport de certification et sa synthèse sur l'Espace Qualité – Gestion des risques)

L'Atelier de **Jean-Wier**

présent au colloque international

« Art, Soins et Citoyenneté » de Nantes

L'action de l'Atelier de Jean-Wier s'inscrit dans un projet de production artistique au sein d'un cadre de soins et de réhabilitation. L'Atelier donne ainsi l'opportunité à celles et ceux qui le fréquentent de s'exprimer en tant qu'artistes dans un cadre thérapeutique. L'association de l'Atelier de Jean-Wier, plus récemment créée, témoigne elle, de la participation active des patients membres de l'association à la vie et à l'organisation de celui-ci (secrétariat, communication, recherche de lieux d'expositions...). C'est pour ces raisons que l'Atelier a été convié au colloque international et scientifique organisé par le CHU de Nantes et le Japon les 23 et 24 octobre derniers.



L'enjeu de ce colloque « Art, Soins, Citoyenneté » était de créer un dialogue entre le monde des arts et celui de la psychiatrie, mais surtout un dialogue entre une culture et une autre, entre un territoire et un autre : le Japon, le Canada et la France étaient ainsi représentés. Cette conférence a permis d'échanger autour de visions très différentes du handicap. Sur ce point le Japon a un tout autre regard. Les personnes handicapées sont incluses dans la société et l'attention est naturellement portée sur elles. Les nombreux « ateliers » artistiques ne dépendent que rarement des lieux de soins et les moyens mis à leur disposition sont très importants. La production artistique « psychopathologique » est reconnue, et le terme Art brut Japonais, labélisé, défendu en haut lieu.

Plusieurs conférences se sont succédées. Eric Pays et Anne Guittet, infirmière, ont pu échanger autour de la question « [Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?](#) ». Beaucoup de questions leur ont été posées par la suite. Ils ont ainsi pu noter un vif intérêt pour l'Atelier, des professionnels les sollicitant pour de futures expositions ou des demandes de formation. Ainsi, l'art comme transformation du social et comme sublimation était au centre du débat, le mot thérapeutique n'ayant pas été employé une seule fois lors du colloque.

Au cours de ce colloque, l'art a dépassé les frontières. Les frontières géographiques, d'une part. Mais aussi des frontières culturelles. Ces retours d'expériences ont interrogé Anne Guittet et Eric Pays sur la possibilité de nouvelles modalités du « vivre ensemble » à travers la dimension artistique.



Retrouvez la vidéo de la conférence d'Anne Guittet et Eric Pays sur intranet (Vie d'Erasmus > Agenda culturel)



Le Festival du Film 2017

L'édition 2017 du Festival du Film d'Erasme s'est déroulée le 12 septembre dernier au cinéma le Sélect. La séance s'est ouverte sur le discours chaleureux de Christine Beauchemin-Flot, directrice du cinéma Le Sélect qui a tenu à remercier Erasme pour ces moments particuliers de cinéma auxquels elle est attachée. Isabelle Rolland, maire adjointe à la mairie d'Antony en charge de la culture, a salué l'EPS Erasme, qu'elle qualifie de « partenaire incontournable » et se réjouit que la ville puisse découvrir à l'occasion de ce festival les richesses de l'hôpital. Enfin, Jean François Popielski, Directeur des soins et de la culture à Erasme, a rappelé combien la culture et les soins sont des partenaires indissociables avant de remercier et féliciter l'ensemble des équipes pour leur implication et leur travail.



Le jury, de gauche à droite, Dr. Christophe Paradás, Candy Ming, Emmanuel Jacquelin, Christine Beauchemin-Flot, Anne Georget et Rémi Bernard

8 court-métrages ont été présentés au cours de l'après-midi, 8 univers différents mais tous empreints d'un grand professionnalisme. Le jury n'a pu être qu'impressionné par le travail mené par les différentes équipes qui ont su faire preuve de talent et de créativité.

Anne Georget, réalisatrice :

« J'ai passé une après-midi formidable à regarder des films. Il paraît que ce sont des films réalisés dans des contextes particuliers mais moi j'ai avant tout vu des films et ça c'était formidable. »

Rémi Bernard, Délégué Général du Festival Paris Courts Devant :

« Ce sont des films avec des ambitions de cinéma, c'est ça que je trouve merveilleux. Tous les départements du cinéma sont visités : le scénario, l'interprétation, le montage. Ce sont des films, ni plus ni moins. »

Candy Ming, actrice, chanteuse et écrivaine :

« Je trouve que c'est touchant lorsque les personnes sont remplies d'authenticité dans leurs films. C'est ce que l'on a vu aujourd'hui. Ces films permettent de montrer que toute personne a le droit de montrer son talent. »

Dr Christophe Paradás, psychiatre et psychanalyste de l'EPS Erasme :

« Je repense au titre de l'un des courts métrages « Pépites d'atelier ». Ce sont des pépites au sens où c'est ce qu'il y a de meilleur dans notre travail, c'est vraiment du partage, du collectif, de la créativité... D'année en année, peut être que cela augmente en qualité. Il y a une réelle ambition à créer un univers. C'est l'ambition du cinéma. »



Prix de l'interprétation collective -

« LA QUÊTE DU PARCHEMIN DORÉ »

Court métrage réalisé à l'HDJ « La Passerelle » à Epinay sur Seine et l'Association LABOMatique; Etablissement Public de Santé de Ville Evard

Prix du meilleur court métrage -

« NOS RUES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

Court métrage réalisé par Jacques Gérold au CATTP de Montrouge, Groupe hospitalier Paul Guiraud.

Prix du scénario - « AYELITA »

Court métrage réalisé par le groupe vidéo du Centre Sandor Ferenczi à Asnières, Etablissement Public de Santé Roger Prévot à Moisselles.

Prix de l'humour - « HDJ TV SAISON 2 »

Court métrage réalisé dans le cadre d'atelier cinéma de l'HDJ Guy de Maupassant à Colombes, Etablissement Public de santé Louis Mourier

Prix du montage - « PÉPITES D'ATELIER »

Court métrage réalisé par «Le Laboratoire des Trous de Mémoire» de l'Association Arimage au CATTP « La Villa » Centre hospitalier Sud Francilien à Corbeil Essonne.

Prix du meilleur film d'animation -

« SILENCE ON RÊVE »

Court métrage réalisé au CATTP du Centre Jean Wier à Suresnes, Etablissement Public de Santé Erasme à Antony.

Prix des meilleurs effets spéciaux - « ECHOS SERVICES »

Animation réalisée par David Jeanjean, au CATTP de Montrouge, Groupe hospitalier Paul Guiraud

Prix de la mise en scène - « PLEIN TEMPS, MI-TEMPS, PRINTEMPS »

Court métrage réalisé par Simon Gillet, réalisateur, en collaboration avec les patients et soignants de l'HDJ La Butte verte à Noisy Le Grand et du CATTP à Neuilly sur Marne, Etablissement Public de Santé de Ville Evard

Nous tenons à remercier le Cinéma Le Sélect et la Ville d'Antony pour leur accueil, les membres du jury pour leur disponibilité, les équipes des films et les différents partenaires pour leur implication, et Mme Elisabeth Trémège sans qui cet événement n'aurait pu avoir lieu.

Erasme
1469-1536
Partie 2

“

Nulli concedo
je ne recule devant personne

”

Érasme, par Quentin Metsys, 1517

Nous vous proposons en juin dernier la 1^{re} partie d'une rencontre avec Erasme (voir n°51). Ce portrait rédigé par le Dr. Christophe Paradas se poursuit dans ce numéro. Vous pourrez découvrir la fin dans le n°53, à paraître au premier trimestre 2018.

Malaise dans la civilisation et infâme barbarie qui sommeille en chacun. Raison pour laquelle entre autres, le devin Erasme ne baisse pas les armes. A commencer contre l'intolérance, jamais. Sur le chemin cahoteux d'un renom croissant, au contact des puissants mais hors de toute compromission, il persiste. Pas seulement à Anvers et contre tous. Aidé par ceux qui peuvent se le permettre croyant à tort en tirer parti, mais en excluant d'être acheté par aucun. Sur la route, il signe bravement de son nom, maintes fois justement soutenu, mais en aucune occasion influencé sur le fond. Tout sauf un vendu qui se renierait, libre il est né libre il mourra... L'aide bienveillante de quelques « grands » de son monde n'y changeant rien. Jamais, définitivement, « petit », Erasme. Encore moins traître à la cause de l'Humanisme qu'il incarne et symbolise, dur comme fer. Ne sacrifiant pas la moindre parcelle d'esprit critique, voire ironique, à la sacrée indépendance qu'il prône, quels que soient les tentations et les conditions, l'environnement défavorable et les pressions diverses.

Quel homme ! Erasme et son « Erasmisme » dans sa splendeur, rarement médiocre, c'est aussi cela : Un cheminement pas forcément téméraire mais en recherche d'efficacité, variant sur la forme mais suivant son élan bien à lui, ployant délicatement comme le roseau mais tenant vertement le cap. Vent debout, et contre tout, quitte à paraître avoir la nuque raide... L'inverse cependant du psychorigide. De ceux qui préfèrent jouer la montre et du boomerang en revenant obstinément aux pensées qui mettent la pensée en mouvements, sans jamais lâcher sur le terrain du respect de l'autre, de la prise en compte de l'autre de l'autre, etc..

Erasme, briseur de chaînes ! Un artiste de paroles fraternelles dont l'art d'écrire atteint ses lecteurs tant à la tête qu'aux tripes, touchant avec sensibilité. D'où rapidement une aura et une légende qui ne le quitteront pas. Celles d'un philosophe du quotidien, éternel étudiant et sage antique qui (ne) se trouve partout/nulle part chez lui (l'universalité de la langue latine à l'époque lui offre à ce sujet une langue commune, que les traductions ultérieures développeront aussitôt en mondialisant sa parole universelle).

Ainsi, en bon apprenti des humanités, par-delà sa naissance peu honorable et une éducation austère, Erasme est cet autonomiste revendiqué de la plume qui ne se réclame d'aucune académie. Une tête chercheuse pour qui « seuls sont indispensables la foi ardente et le ferme propos » (*De praeeparatione ad mortem*). Une indépendance insatiable et dénuée de haine. Un furieux désir tellement d'actualité, subtil et ferme, de moquer les pitoyables coterie religieuses et le refus de l'altérité, partout où il les débusque. L'envie erasmienne de fustiger les ravages d'une intolérance pandémique comme les attaches nationales aliénantes. A travers une faculté prodigieuse de se régénérer, à travers les conflits de toutes sortes, en une multiplicité de lieux et de circonstances, mais dans un style paisible... De l'Angleterre à l'Italie, partout en Europe où l'effervescence culturelle se manifeste, le propulse, exulte, se répand comme une poudre vraiment novatrice, à défaut de verser dans le révolutionnaire. De là ses impressionnantes navigations à vue, du côté des imprimeurs et des bibliophiles, des érudits de France et de Navarre, des créateurs des Pays-bas ou de Fribourg. Traversées perpétuelles de soi et d'ailleurs, d'intuitions porteuses en changements imprévus, par exemple lors d'une brève escale à Anderlecht, dans ce qui est aujourd'hui identifié comme « la maison d'Erasme ». Voyages de l'esprit en vue de libérer une créativité existentielle également, aux côtés de ses amis



Dürer Albrecht, «Erasme de Rotterdam», (1526)

spirituels, en évitant le piège des tours d'ivoire et l'indifférence injustifiable aux heures apocalyptiques des uns et des autres. Jusqu'à conclure ses jours à Bâle, en quête insatisfaite de cette *veritas* qui peut prendre à la gorge, lui toute sa vie... A Bâle, vieux et malade, sans le sou mais bel et bien immunisé contre les fausses assurances. Frustré de n'avoir pu rejoindre le Brabant de ses rêves d'enfance, mais persuadé de ne pas avoir à rougir, devant l'éternité même, d'une « mauvaise vie »... Ni d'avoir été pris en défaut de céder, même pour faire semblant, sur un désir de concorde sans conteste.

Ainsi Erasme, dont la devise était : « *Nulli concedo* » (« je ne fais de concession (« je ne cède ») à personne »), aura su demeurer rétif aux capitaines de guerre et aux injustices de l'Histoire. D'avantage raisonnable que passionné, il a pu conserver contre vents et marées un espoir en notre humanité, malgré ses limites et ses destinées si contraires. Quitte à pardonner à quelques rudes ennemis, mais pas à n'importe quel prix. Jusqu'à éconduire d'un revers de la main la foule bigarrée de ses courtisans capables de tout pour une entrevue, une missive, une recommandation, une oeilade... En finissant par accepter à l'horizon d'une empoignade acharnée avec l'existence, ses tragédies et les souffrances de vivre. Avec un sourire cicéronien feignant légèrement d'être dupe et un sens de cette harmonie qui refoule les excès en tous genres.

« *Nulli concedo* » (« je ne recule devant personne »), la sentence orgueilleuse d'un homme de lettre ? Erasme répondit de son vivant, que c'était la maxime du dieu antique de la mort *Terminus*. Clin d'œil de l'histoire aux commentateurs à venir d'un tel « *memento mori* », Erasme arborait une bague qu'il supposait à tort représenter *Terminus* (bijou visible sur son portrait par *Quentin Metsys*)... Alors qu'il s'agissait, merveilleuse fausse interprétation et drôle de malentendu, du dieu *Bacchus*, le *Dionysos* des ivresses glorifiant la vie !

Fou Erasme de vitalité créatrice contre la mort ? Assurément. Un fou d'Eros pas si toqué, l'inverse résolument d'un chanfre de Thanatos ou d'un fou de je-ne-sais-quel Dieu.



Portrait d'Erasme par Quentin Metsys, 1517

Dr. Christophe Paradas, mai 2017.

Ça se passe ce trimestre.
Date unique ou événement régulier.
À noter dans votre agenda.

Demandez le programme !

AGENDA

- **Vendredi 12 janvier :**
Cérémonie des vœux
- **Mardi 20 février :**
Journée d'intervention de la compagnie
Un Loup pour l'Homme
à destination des soignants
- **Du 03 au 19 mars :**
Le printemps des poètes
- **Du 12 au 25 mars :**
Les Semaines d'Information
sur le Santé Mentale

Les activités proposées tout au long de l'année à l'EPS Erasme

- L'espace patient est ouvert : du lundi au jeudi de 09h à 12h15 et de 13h15 à 17h30, le vendredi de 09h à 12h15 et de 13h15 à 16h30, et les samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h15 et de 13h15 à 18h.
- La bibliothèque du lundi au mercredi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 15h30
- Les débats d'Erasme dont les thèmes sont communiqués quinze jours à l'avance
- Cinérasme
- Les activités sportives
- Café philo, tous les jeudis de 14h à 16h. Thomas Lepoutre anime à la cafétéria un atelier de philosophie dédié aux patients. Le thème est inspiré de l'humeur du jour.

*« Le fou, parce qu'il l'est, croit que tous ceux
qu'il rencontre sur sa route
sont fous comme lui.
Quelle modestie, de voir des égaux dans tous les hommes,
et de reconnaître chez eux,
malgré l'amour-propre naturel à chaque individu,
le même mérite qu'on a en soi ! »*

L'Éloge de la folie (1521) - Érasme



Le billet d'Erasme